

Les Templiers de Londres

L'Ordre des Chevaliers du Temple fut créé en 1118 par neuf chevaliers français, compagnons de Godefroy de Bouillon, apparemment pour assurer la sécurité des routes suivies par les pèlerins se rendant au tombeau du Christ. En moins de 50 ans, l'Ordre opéra, dans toute l'Europe, une des plus formidables razzias financières connues.

Les Templiers devinrent dès le milieu du xii^e siècle les seuls banquiers internationaux de la Chrétienté. L'Europe fut hérissée de leurs commanderies, des forteresses derrière lesquelles s'abritaient leurs coffres-forts, alors que l'esprit de la règle, en 72 articles, donnée par saint Bernard, sur l'ordre du Pape, et avec l'assentiment préalable du concile de Troyes, peut se résumer dans ce mot significatif du célèbre abbé de Cîteaux prêchant la pauvreté aux premiers Templiers : *Pas un pan de mur... pas un pouce de terre !*

Ce n'est pas fortuitement que, dès 1185, les Temples de Paris et de Londres, immenses domaines enclos et fortifiés, sont devenus des établissements publics de crédit. Ils firent des souverains leurs agents dociles, en argentant leurs ambitions, leurs rancunes ou leurs vices.

La confiance inspirée par l'intégrité apparente et la forte organisation financière de l'Ordre était telle que ce fut une coutume prise par tous les souverains et barons de l'Europe de confier leurs trésors aux Templiers. Leurs couvents devinrent de véritables *banques de dépôt* ; on y consignait en compte-courant des fonds considérables. Les moines du Temple ouvraient des crédits aux personnes solvables, faisant partout concurrence aux changeurs juifs, possédant sur eux deux immenses avantages : ils étaient catholiques, ce qui ôtait toute méfiance à leurs coreligionnaires et, de plus, ils apportaient, dans les rapports avec leurs clients, une affabilité et une probité, au moins apparente, qui leur

assurèrent bientôt le monopole des transactions. Ils se chargeaient volontiers, moyennant une commission relativement minime, de transporter de grosses sommes d'une ville à une autre, d'une place commerciale à une autre place, soit matériellement par des convois bien escortés, soit au moyen de *jeux d'écritures* entre leurs maisons des divers pays.

Au Moyen-Âge, les deux plus importantes associations internationales de manieurs d'argent, en Occident, étaient celles des *changeurs* : Juifs, Lombards, Vénitiens, etc., et celles des *Templiers* accapareurs du sol.

Partout où s'élevait une maison des Chevaliers du Temple, les Juifs étaient chassés, persécutés. Aussi ceux-ci employèrent-ils toute leur intelligence, leur influence et leur crédit à détruire leurs ennemis. En raison des prêts – qu'ils faisaient constamment à la haute noblesse pour entretenir son luxe et solder ses ruineuses entreprises, – et de leurs spéculations, ils avaient de puissants intérêts dans la politique. Leurs relations constantes avec cette haute noblesse les mettaient à même de pénétrer bien des mystères. Enfin, ils s'adjoignaient les astrologues et les devins si en vogue alors. On a prétendu que ceux-ci étaient en relation avec des collèges de *dames-faées* ou fatales, selon le *Fatum* antique, et utilisaient leur état de voyance ou de transmission de pensée pour connaître les secrets des grands et prédire l'avenir. Elles avaient succédé aux prêtresses druidiques.

Philippe le Bel, par un geste hardi, les débarrassa des Templiers de France. Il fit parvenir à tous les baillis du royaume de France des plis cachetés que chacun d'eux devait ouvrir le 13 octobre 1307, *le jour de la fête de saint Edouard, patron du roi d'Angleterre*. Il y avait, dans le choix de cette date, qui fut, quatre ans plus tard, celle de la suppression canonique de l'Ordre, une intention qui montra bien aux Templiers pourquoi on les frappait. La question d'hérésie n'était qu'accessoire en ce procès aussi mystérieux que célèbre. Regardez les pièces frappées au temps de Richard-

Cœur-de-Lion et de Jean-sans-Terre. Elles portent le signe caractéristique de la Kabbale orientale : l'étoile à 6 branches, la croix grecque, le sceau de Salomon et jusqu'aux croissants de lune, symboles particuliers des Musulmans. L'Empereur d'Orient, le Basileus de Byzance, avait gardé jusqu'en 1204 *le droit exclusif de frapper l'or* ; les princes latins le lui avaient arraché en renversant l'Empire grec pendant la Quatrième Croisade.

Afin d'étendre davantage et d'assurer pleine sécurité à leurs spéculations commerciales, les Templiers cherchaient à centraliser dans leur Temple de Londres les annales de la Chrétienté [[Les *annales* sont les redevances que devaient autrefois payer au Pape, en recevant leurs bulles, les titulaires des bénéfices conférés en consistoires.]] et les encaisses métalliques qui constituaient la richesse mobilière de la *France*. S'ils avaient atteint ce but, la France et l'Église se fussent trouvées à la merci des tout-puissants financiers d'Albion.

Qui fit échouer leur complot ? C'est le secret de la politique.

Au lendemain de la victoire d'Hastings, sur le rivage de la Manche, les hauts barons normands s'étaient partagé la suzeraineté de l'Angleterre. Ils avaient soigneusement préparé leur conquête et l'assurèrent par des mariages, au lieu de mettre les châteaux au pillage, rendant inaliénable dans leur famille la propriété de ces biens fonciers qu'ils s'occupèrent de mettre en valeur et de défendre. Le *landlord*, maître de la terre, bailla à chacun la part du sol qu'il pouvait cultiver, contre une redevance annuelle proportionnée à la récolte et généralement payée en nature. Il défendit, lance au poing, les laboureurs et les bergers contre les rapines des routiers et les exactions fiscales du Roi. Ce fut bien une autre affaire lorsqu'il dut lutter en plus contre la rapacité des spéculateurs et des marchands. Les Flamands achetaient le blé et la laine, mais ils ne vendaient leurs tissus que contre des

florins d'or, lesquels étaient estimés si haut en monnaies d'argent d'Angleterre que payer avec ces derniers ne laissait aucun bénéfice aux marchands britanniques. Le Temple de Londres résolut d'installer des docks flamands sur le sol britannique. Les landlords n'y furent d'abord aucunement hostiles. Les entrepôts facilitaient le commerce des laines, ouvraient un débouché aux produits des champs, créaient une source d'activité nouvelle. Mais bientôt ils s'aperçurent que loin de favoriser les intérêts des agriculteurs, les industriels spéculaient sur l'abaissement du prix des matières premières. On dépréciait la valeur des denrées et des laines dès qu'il s'agissait d'acheter. Les hauts barons firent incendier les docks. Les Templiers intervinrent secrètement auprès de Henri ii Plantagenêt dont ils avaient fait leur homme dans leur lutte occulte contre Thomas Becket [[Thomas Becket, grand Chancelier d'Angleterre, fut pendant 8 ans le ministre favori de Henri ii.

Devenu évêque de Cantorbéry, il prit les intérêts du clergé contre le roi qui le fit assassiner en 1170.

Plus tard il fut canonisé.]]. Le roi augmenta les privilèges de ces protégés des banquiers, donna aux trafiquants des droits politiques et les dota de nouveaux établissements. Son fils Richard-Cœur-de-Lion devint de plus en plus l'homme lige des Templiers ; à son retour de Terre Sainte, il obtint du grand Maître de l'Ordre la faveur de porter le Costume sans prononcer de vœux publics.

Jean-sans-Terre exaspéra les barons par ses rapines. Ils lui imposèrent la Grande Charte qu'il jura solennellement de respecter. Mais les Templiers avaient fait trop d'avances aux Plantagenêt pour leurs croisades et ils comptaient trop sur la sécurité assurée à leurs spéculations par le pouvoir absolu du monarque anglais pour admettre que sa puissance fut ainsi mise en tutelle. Ils lui fournirent de l'argent pour lutter contre les barons.

Ceux-ci organisèrent une armée à laquelle ils donnèrent le nom significatif de *Milice de Dieu* et envoyèrent à Paris deux émissaires chargés de remettre à Philippe-Auguste un pli, scellé de leur grand sceau, offrant la couronne à son fils Louis. Louis viii passa la mer, mais Jean-sans-Terre mourut subitement d'un accès de colère, ce qui dénoua la situation.

La lutte reprit un peu plus tard entre « les landlords » et les Templiers banquiers et industriels. Les landlords parvinrent à faire comprendre au roi de France que les Templiers, *percepteurs de ses tailles*, soutenaient contre lui ses grands vassaux et les riches Flamands. Comprenant dès lors l'hostilité de Boniface viii à son égard, Philippe le Bel pesa de tout son poids pour que Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, fût élu Pape (1305) et l'installa à Avignon. Comme nous l'avons vu plus haut, deux ans plus tard, les Templiers de France furent frappés en plein triomphe, emprisonnés avec le Grand Maître de l'Ordre, Jacques du Molay. Par les tortures, on obtint d'eux toutes sortes d'aveux et le 13 octobre 1311, le Concile de Vienne supprimait leur Ordre. Jacques du Molay ou de Mollay fut brûlé vif à Paris en 1314.

Le Temple de Paris avait rendu gorge, mais bien des capitaux passèrent la frontière de Flandre et le détroit.

Le Temple de Londres capitalisa ces richesses et prépara sa revanche. Les Templiers s'éclipsèrent d'autant plus vite qu'ils avaient résolu d'agir dans l'ombre. Ils mirent leurs immenses capitaux dans l'industrie naissante. Le mariage préparé d'Edouard ii avec Isabelle de France servit leur vengeance. Successivement, les trois fils de Philippe le Bel moururent de façon mystérieuse et Edouard iii, fils de leur sœur Isabelle, put prétendre au trône de France. Telle fut l'origine de la guerre de Cent Ans. La France va servir de proie à tous les *Yeomen* ou archers et aux autres guerroyeurs qu'on n'envoyait plus aux Croisades, à tous les Cadets dont on ne savait que faire.

Les Templiers accordèrent leurs subsides aux Lancastre à la condition de revendiquer la couronne des lys et d'emmener en expédition tous les routiers, cependant que les ouvriers flamands embauchés apprenaient aux Anglais à fouler, à teindre et tisser la laine.

Les Yeomen qui épousèrent les filles des ouvriers flamands naturalisés et devenus riches, acquirent de grands domaines et des blasons, tandis que la France mise au pillage fut plongée pour plus d'un siècle dans la plus extrême misère.

Les Chevaliers occultes du Temple devenus industriels et *merchants* reçurent du Roi le titre de bannerets, acquirent le droit du sceau, prirent place au Parlement, nommèrent 12 membres sur 24 dans le Grand Conseil royal. L'hostilité sanglante des *whigs* et des *torys* vint des premiers métiers à tisser anglais : les industriels de proie et d'aventures s'opposèrent aux landlords, davantage adversaires des conquêtes continentales.

Edouard iii décréta, en 1340, que tous les marins faisant le trafic de la laine se chargeraient de rapporter, par chaque bateau, la valeur de 2 marks d'or ; en 1342, il ordonna en outre que toute céréale exportée d'Angleterre fût payée en monnaies ou lingots d'or.

En 1343-1341, il fit frapper *au titre légal arabe* des doubles florins d'or, des florins et des demi-florins. Ces pièces portaient la même estampille que celles frappées par le khalife Abd-el-Melik lorsqu'il rompit ouvertement le joug du Basileus. Le roi y est représenté l'épée nue en main et debout dans un vaisseau flottant sur les flots.

Ce n'est évidemment point par hasard que dessin et titre accusent une alliance musulmane ; et la présence de l'alchimiste Raymond Lulle à Londres à cette époque n'est sans doute pas étrangère au pacte secret qui fut conclu entre Musulmans, Flamands et Anglais.

Pour soutenir sa guerre, Philippe de Valois *abaissa* secrètement, en 1348, les *monnaies d'argent* de France et fit jurer aux employés de l'Hôtel des Monnaies de n'en rien révéler.

Jean le Bon fait prisonnier à Poitiers, Edouard iii rédige, sur l'avis de son conseil secret, le fameux traité de Londres que la France repousse et par lequel il revendiquait plus de la moitié de son territoire, une rançon de 4 millions de deniers d'or et d'autres avantages.

Les industriels du Temple de Londres cherchaient ainsi à reprendre, en France, les biens fonciers des anciens Templiers et les banquiers de la Cité les trésors confisqués.

Les landlords redoutèrent alors la trop grande prépondérance de leurs rivaux. Fort de leur appui, Charles v rompit le traité de Brétigny qu'il avait dû signer.

Mais en 1420, le traité de Troyes assura le triomphe des Chevaliers industriels, et leur octroya en France des facilités de transaction et des privilèges de commerce.

Par ce traité, Henri v de Lancastre épousait la fille de Charles vi, Catherine de France, tandis que Charles d'Orléans fait prisonnier à rançon en 1415 restait à Londres en otage.

Pendant la folie de Charles vi, Marguerite de Flandre fut chargée, par les pouvoirs financiers et politiques occultes qui la commanditaient, de surveiller Isabeau de Bavière.

Cependant les changeurs et usuriers juifs dépossédés surveillaient toujours leurs rivaux. Ils s'étaient installés de longue date aux marches de Lorraine et contrôlaient l'intense trafic des Flandres à Venise, à travers la Bourgogne.

C'est alors que les Franciscaïns suscitent Jeanne d'Arc. Mais ceci est une autre histoire.

« Charles vii employa, dit Le Blanc, toutes sortes de moyens pour résister à ses ennemis et se conserver le Royaume qu'on voulait lui enlever. Dans cette extrême nécessité, *l'affaiblissement des monnaies* était un des plus prompts et assurés moyens pour avoir de l'argent ; c'est pourquoi il n'y avait guère de mois qu'il ne les affaiblit... de sorte que le marc d'argent qui valait, dans les lieux qui lui obéissaient, 9 livres le 3 mai 1418, en valut 90 au mois de juillet 1422. Le dauphin, faisant faire ses monnaies plus basses ou de moindre valeur que celles du Roy son père les attirait presque toutes, ce qui ne causait pas un petit embarras aux Anglais... »